

de l'armée de Metz, qui eut lieu dans la nuit du 21 au 25. Son voyage s'est donc effectué du 25 au 30 septembre. Calarnou était parti de Thionville le 25.

— Le colonel Turnier envoie donc en même temps deux émissaires, l'un chargé d'une mission verbale, l'autre porteur d'une lettre dont il ne connaît pas le contenu. — Il est difficile d'admettre que cette lettre ne soit pas la reproduction des nouvelles confiées de vive voix au premier agent. La lettre Risse ne pouvait être que la reproduction de cette même dépêche qui, ainsi que nous l'avons vu précédemment, avait déjà dû arriver à Metz avant le 25 septembre par une autre voie.

Cette lettre annonçait en outre l'importante nouvelle de l'arrivée à Thionville des 96 wagons de vivres expédiés par l'intendant Richard.

La recommandation faite à Risse au moment de son départ l'indique de la façon la plus nette :

« Si le maréchal vous questionne sur les vivres, lui dit le colonel Turnier, vous lui répondrez que nous en avons un plein convoi. »

Le commandant supérieur de Thionville prévoyait avec raison que la lecture de son message amènerait la conversation sur ce sujet, et, en effet, le maréchal Bazaine, après avoir lu sa lettre (qu'il jette de côté en haussant les épaules, dit le témoin Risse), demande à ce dernier si Thionville est bien approvisionné. « Il est arrivé de Luxembourg, répond l'émissaire, un convoi de vivres si considérable que nous en avons pour trois ans. »

La déposition de Flahaut confirme ce fait capital.

Risse lui a fait connaître à Metz le but de sa mission.

Il lui a raconté la manière dont on s'y est pris pour amener à Thionville des approvisionnements considérables pour ravitailler l'armée. Il lui dit qu'il avait vu le maréchal Bazaine, auquel il avait transmis cette importante nouvelle. Quelques jours après, le général Jarras, après avoir pris les ordres du maréchal, charge Flahaut d'aller prévenir le colonel Turnier que, sous peu, l'armée va marcher sur Thionville pour prendre les vivres destinés à son ravitaillement.

Ces témoignages établissent de la manière la plus catégorique que le maréchal Bazaine a connu avant le 1<sup>er</sup> octobre les efforts tentés par le gouvernement de la Défense nationale pour prolonger l'existence de l'armée de Metz.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail spécial aux communications de rechercher ce qui a été fait pour répondre à cet appel; nous nous bornerons à rappeler qu'une partie des troupes engagées le 7 octobre ont reçu l'ordre de marcher sans sacs, et par suite le maréchal ne comptait pas ce jour-là, comme il le dit aujourd'hui dans son interrogatoire, profiter des chances du combat pour tenter de percer si elles lui paraissaient favorables.

En résumé, comme nous l'avons dit dans la

deuxième partie du rapport, le gouvernement de la Défense nationale s'est empressé de notifier au maréchal Bazaine son avènement au pouvoir. Il lui a indiqué la ferme intention de résister à l'invasion et de repousser les exigences de l'ennemi, sans mettre en doute qu'il ne partageait un sentiment si naturel.

Grâce aux habiles mesures prises par l'intendant Richard et au concours patriotique de la compagnie de l'Est, il a pu, dès le 25 septembre, faire arriver à Thionville et dans les places voisines des approvisionnements considérables pour ravitailler l'armée.

De nombreux émissaires ont été envoyés à Metz pour faire connaître au commandant en chef de l'armée du Rhin les intentions du gouvernement et les mesures qu'il avait prises pour venir à son aide.

L'instruction constate que le maréchal a dû recevoir, avant le 25 septembre, la dépêche du général Le Flô, puisqu'il connaissait à cette date la nouvelle résidence de sa famille; avis qui lui avait été envoyé de Paris, en même temps que la dépêche du ministre, une première fois le 11 septembre, par madame la marquise Bazaine, et le lendemain par M. de Kératry.

Quelques jours après, l'émissaire Risse apportait au maréchal Bazaine la confirmation de ce premier message et le prévenait en même temps que des ravitaillements considérables étaient arrivés, pour son armée, à Thionville et dans la place voisine.

Le maréchal Bazaine connaissait donc les résolutions énergiques du gouvernement et les ressources mises à sa portée, lorsque, après l'échec de l'intrigue Régnier, il entra de nouveau en pourparlers avec l'ennemi, sans même tenter un effort définitif pour prolonger l'existence de son armée.

## CHAPITRE PREMIER.

### Considérations générales.

#### Exposé de la question.

Le 16 août 1870, à minuit, comme la bataille de Rézonville venait de finir, le maréchal commandant en chef adressait de Gravelotte à ses principaux lieutenants une dépêche par laquelle il leur notifiât, dans les termes rapportés ici, l'abandon du plan primitif de marche et ses nouvelles instructions :

« La grande consommation qui a été faite, dans la journée, des munitions d'artillerie et d'infanterie, ainsi que le manque de vivres pour plusieurs jours, ne nous permettent pas de continuer la marche qui avait été tracée. »

« Dix jours plus tard, le 26 août, au sein de la conférence qui réunissait autour du maréchal commandant en chef, au château de Grimont, les commandants de corps d'armée, le général commandant la place de Metz et le génie, et

« le général commandant l'artillerie de l'armée, celui-ci annonçait que les ressources dont il disposait en munitions de guerre pour tenir la campagne ne représentaient que la consommation normale d'une seule bataille, et cette révélation bien inattendue (on verra pourquoi plus tard), qui ne fut relevée ni contredite par personne, semble avoir presque seule décidé l'opinion générale en faveur d'un séjour prolongé sous les murs de Metz, séjour qui, aux yeux de tous, ne pouvait plus qu'être indéterminé, sinon indéfini, puisqu'on abandonnait, *ipso facto*, toute initiative en subordonnant les tentatives ultérieures aux secours du dehors qu'on avait résolu d'attendre dans une attitude passive, et aux circonstances plus ou moins favorables et prochaines qu'ils pouvaient faire naître. C'était la première fois, depuis le départ de l'empereur, dont les dernières instructions avaient été formelles, que la pensée d'une occupation définitive du camp retranché se faisait enfin jour, à travers beaucoup de réticences, sous la forme d'un système avoué, préconçu, et le principal argument qu'on produisait à l'appui d'une détermination si grave, c'était encore l'insuffisance des munitions. »

Ainsi, deux fois, à dix jours d'intervalle, au cours de cette campagne, la question décisive du chiffre des approvisionnements nécessaires fut posée, deux fois elle fut résolue contre les vœux et le salut de l'armée, deux fois la responsabilité du service de l'artillerie se trouva directement engagée dans cette crise. Quelle part lui revient légitimement des causes de nos désastres? C'est ce que l'information devait s'efforcer d'éclaircir par une étude spéciale.

#### Organisation du service de l'artillerie de l'armée du Rhin.

Deux dates dominent la recherche où l'instruction s'engage et concentrent sur elles l'intérêt de la question :

1<sup>o</sup> De quelles munitions l'armée réunie sur le plateau de Gravelotte disposait-elle, le 16 août, à minuit, c'est-à-dire à l'heure même où son chef prenait cette résolution, qui fixait le sort de la campagne; quelles munitions laissait-elle volontairement ce jour-là, derrière elle, dans la place? Pour la clarté d'une semblable étude, il est utile de rappeler sommairement les principes de l'organisation du service de l'artillerie en campagne, tels qu'ils furent appliqués à l'armée du Rhin, et le jeu régulier de ce mécanisme un peu compliqué.

L'armée du Rhin, dans sa constitution primitive, comprenait 7 corps d'armée, une réserve de cavalerie de 3 divisions, une réserve générale d'artillerie, et la garde impériale. — Le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps

comptaient chacun 4 divisions d'infanterie; le 2<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> en avaient chacun trois. La garde formait deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie.

L'artillerie de cette armée était ainsi groupée: chaque division d'infanterie avait trois batteries; deux servaient des pièces de 4, la troisième servait des canons à balles, bouches à feu nouvelles, mieux connus sous leur nom usuel, les mitrailleuses.

On avait aussi attaché à chaque division d'infanterie un certain nombre de voitures d'un modèle récent (caissons à deux roues), affectées au transport des munitions pour armes portatives, et plus spécialement destinées à suivre et à ravitailler les troupes pendant le combat; c'étaient les réserves divisionnaires. Batteries et réserves divisionnaires obéissaient d'ailleurs, dans la division, à un officier supérieur d'artillerie, centralisant d'une part, sous l'autorité directe du général commandant, la conduite des opérations militaires de son arme et le service des approvisionnements dans sa division; d'autre part, sous l'autorité d'un officier général de l'arme, les opérations techniques et les rapports particuliers de son service, avec le service général de l'artillerie de l'armée.

Indépendamment de ses batteries divisionnaires, chaque corps d'armée était doté d'une réserve d'artillerie comprenant soit 8 batteries, comme dans le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps, soit 6 batteries, comme dans le 2<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup>; deux de ces batteries étaient du calibre 12, et le reste du calibre 4.

Le réapprovisionnement de toutes les batteries, de division ou de réserve, était indistinctement assuré par un parc roulant dit de second approvisionnement, qui contenait aussi des munitions pour armes portatives et devait renouveler ou entretenir l'approvisionnement des diverses réserves divisionnaires du corps d'armée.

Un officier général, qui disposait directement de la réserve d'artillerie du corps, centralisait en outre, avec le concours d'un état-major spécial, d'une part, sous le couvert du commandant du corps d'armée, la direction des opérations militaires de son arme; d'autre part, sous l'autorité du commandant en chef de l'artillerie de l'armée, les opérations techniques et le service spécial des approvisionnements dans le corps.

A chacune des trois divisions de la réserve de cavalerie étaient attachées deux batteries d'artillerie; elles étaient (sauf l'une d'elles, dans la 2<sup>e</sup> division) du calibre 4. Un petit parc devait suivre chaque division; ces trois groupes divisionnaires fonctionnaient isolément comme artillerie de corps distincts.

L'organisation de l'artillerie dans la garde était la même que dans les corps d'armée.

Enfin, toute cette artillerie était encore renforcée par une réserve générale composée de 16 batteries,

8 du calibre 4, et 8 du calibre 12, dont le deuxième approvisionnement devait être constitué par un parc spécial.

Outre ce double approvisionnement assuré à chaque corps, on devait adjoindre à l'armée un grand parc de campagne dont les éléments étaient déjà préparés, mais encore épars dans huit places différentes et plus ou moins éloignées quand les hostilités commencèrent. C'était le troisième approvisionnement, dont l'armée ne profita que dans des proportions malheureusement très-restreintes; une des huit fractions, préparée à Metz même, put être seule utilisée.

A la tête du service se trouvait un officier général du grade de général de division, commandant toute l'artillerie de l'armée. La réserve générale lui obéissait directement, et il centralisait, avec le concours d'un état-major distinct, d'une part, sous le couvert du commandant en chef, les opérations militaires de l'arme, et, d'autre part, sous l'autorité du ministre, tout le service technique des approvisionnements en munitions et engins de guerre de toute espèce : c'est-à-dire que, s'il ne relevait que du maréchal commandant en chef pour tout ce qui concernait les rapports de l'artillerie de l'armée avec les troupes, soit au point de vue des approvisionnements de l'armée en munitions ou engins de guerre, il relevait directement du ministre pour tout ce qui concernait les relations de l'artillerie centralisée au ministère de la guerre à Paris. Ce double caractère des fonctions du commandant en chef de l'artillerie doit être noté; il définit la haute situation de cet officier général et précise l'étendue de sa responsabilité multiple comme ses attributions et ses devoirs.

Ces dispositions comprises, le fonctionnement de cet organisme est facilement saisi : dans chaque unité ou groupe tactique composé de différentes armes, le commandant de l'artillerie exerce un double emploi; il est commandant militaire de son arme, il est aussi chef du service des approvisionnements, et si, à ce dernier titre, il relève encore, dans ses rapports avec les troupes, de l'autorité de son chef militaire immédiat, il relève d'un chef spécial pour toutes les questions purement spéciales à ce service; comme dans ses rapports avec le service général de l'artillerie de l'armée, sur toute l'échelle de la hiérarchie, ces deux autorités coexistent juxtaposées, ces deux autorités opèrent parallèlement et distinctement, concentrées, mais non confondues dans les mêmes mains.

Le service de l'artillerie est donc, à tous degrés, le pourvoyeur unique de l'armée : les batteries et les corps qui consomment, et consomment seuls, se réapprovisionnent aux parcs de corps d'armée, ceux-ci au grand parc, et le grand parc lui-même dans les établissements qui fabriquent ou conservent les munitions; sorties de là, celles-ci entrent dans l'armée par le grand parc, et arrivent, en pas-

sant par les parcs de corps d'armée, jusqu'aux batteries et aux corps de troupes où elles disparaissent. C'est à les compter quand elles entrent, à les suivre où elles passent, à les recompter quand elles sortent, que l'information devait s'attacher.

#### *Classement des documents consultés.*

Pour ce travail elle disposait de renseignements très-divers par leur source, leur autorité ou leur importance; on va les énumérer et les apprécier brièvement :

1° Les situations générales établies par l'état-major général de l'artillerie de l'armée. Si ces états présentaient toujours les caractères de résultats absolument incontestables, basés sur des données et des renseignements positifs, il ne resterait plus qu'à les enregistrer et à s'en tenir là. Mais le but qu'on se propose est précisément de les contrôler et de les rectifier quand il y a lieu; on ne pouvait donc songer à s'appuyer uniquement sur eux, et il a fallu chercher ailleurs.

2° Les situations du matériel et des approvisionnements et les états de consommation établis par les états-majors de l'artillerie dans les divers corps d'armée. Ce sont des renseignements utiles, qui le seraient davantage encore s'ils étaient complets et uniformes; mais les uns distinguent ce que les autres confondent, et inversement; quelques-uns manquent dans certaines séries, et parfois des séries entières. Enfin, quelle que soit l'origine des innombrables corrections qui les déparent, celles-ci inspirent une certaine circonspection. Il est donc nécessaire de contrôler ces indications, et c'est heureusement possible, grâce aux documents dont il reste à parler.

3° Les rapports officiels des généraux commandant l'artillerie dans les corps d'armée sur leurs opérations, et les journaux de marche tenus par leurs états-majors. Ces pièces donnent des indications précieuses touchant le nombre des bouches à feu engagées à chaque affaire, l'importance de ces engagements, le rôle afférent à chaque batterie, la durée du feu, la gravité des avaries et des pertes, les mouvements, les incidents, et en général sur toutes les circonstances qui ont pu influencer dans une mesure quelconque sur les consommations. Quelquefois, ces détails sont encore étendus et précisés par les rapports particuliers des officiers divisionnaires qui ont servi à la rédaction du rapport général, nécessairement succinct et résumé. Enfin, il n'est pas absolument rare d'y rencontrer des chiffres qui confirment ou rectifient ceux des situations qui semblent douteux.

4° Les historiques des batteries, composés longtemps après les événements accomplis, manquent sans doute de cette autorité prépondérante qui est propre aux témoignages surgis des circonstances mêmes de la lutte et des exigences quotidiennes du

service; mais ils sont abondants, on y trouve beaucoup de chiffres et l'on peut y suivre jour par jour, par le menu et pour ainsi dire pièce par pièce, les opérations de l'artillerie d'une grande armée. On ne saurait oublier d'ailleurs qu'ils ont été rédigés d'après un ordre ministériel, par des commissions choisies dans les corps de troupe, sous la haute direction et la responsabilité des chefs de corps et avec le concours de tous les témoins des événements qu'ils racontent; ils réunissent donc les caractères de documents officiels d'une authenticité certaine et d'une sincérité éclairée. Enfin les évaluations numériques de consommations qu'on en peut extraire méritent surtout de fixer l'attention : ce sont là des souvenirs personnels dont la tendance naturelle serait plutôt d'outrer que d'atténuer les faits dont on va s'occuper.

5° La situation du matériel et les états de livraison de la direction d'artillerie de Metz.

Des situations journalières durent être régulièrement établies par la direction, mais elles n'ont pas été conservées; toutefois l'information possède tous les états, sauf un, de livraisons faites quotidiennement à l'armée. Ces documents, qui émanent d'une source distincte des précédentes, permettent de contrôler les écritures et les opérations des corps consommateurs.

6° Enfin la correspondance des états-majors et des chefs de service, les notes éparses, les billets échangés, un renseignement jeté et recueilli à la hâte, dans le feu de l'action parfois, tous ces indices, en un mot, qui, groupés à propos, prennent souvent un sens d'abord inaperçu et complètent les renseignements officiels.

#### *Exposé de la méthode.*

Cet ensemble embrasse en définitive des faits nombreux qu'il ne reste plus qu'à coordonner pour faire la lumière. Étudiés, rapprochés et comparés avec soin, ils s'éclaircissent mutuellement, ils s'enchaînent dans des rapports quelquefois saisissants; de l'analogie des situations on conclut à la parité des efforts, et l'inégalité des services rendus trahit celle des sacrifices.

C'est ainsi que d'un chiffre connu et certain se déduit celui qui manque, et l'on peut circonscrire le chiffre douteux dans des considérations assez circonstanciées pour qu'il n'oscille plus qu'entre des limites plus ou moins étroites. D'ailleurs, dans cette quantité d'éléments divers, il n'est pas très-rare qu'on démêle, pour approcher du but, plusieurs voies distinctes, et, quand elles s'y croisent à peu près, les vraisemblances se font vérités et les probabilités certitudes; rien ne manque alors à la conviction poursuivie, pas même ces légères discordances qui, sans altérer sérieusement l'harmonie des résultats, attestent leur sincérité.

Pourtant, il ne saurait échapper à personne

qu'un tel procédé de recherche, fondé principalement sur des comparaisons établies entre les dépêches des différents corps de troupe, soit surtout propre à déterminer des rapports entre les consommations plutôt que ces consommations elles-mêmes en valeur absolue. En effet, si minutieuse et si exacte qu'on suppose l'analyse des faits, elle n'écarte pas l'influence d'un certain coefficient d'exagération assez variable, mais persistant, qui entre dans la plupart des évaluations recueillies pendant une crise émouvante et dont les souvenirs mêmes, refroidis par le temps, ne sont presque jamais complètement dégagés.

Parfois cette exagération apparaît flagrante : il est arrivé, au cours de l'enquête, qu'en rapprochant, de certains chiffres déclarés par des batteries, diverses circonstances très-précises de l'action où elles avaient combattu, on trouva que la consommation moyenne, pendant deux ou trois heures de feu, atteignait ou dépassait même un coup par pièce et par minute.

Il faut bien qu'on sache que, soutenu seulement une heure de suite, ce tir représente pour le personnel une fatigue énorme et presque intolérable, dont on ne peut se faire une idée avec les exercices de polygone, car les mouvements de munitions à la guerre se trouvent fort compliqués par le grand éparpillement des voitures et par d'autres précautions obligées : il est rare, par exemple, que chaque pièce garde au feu son caisson distinct pour s'approvisionner : la prudence exige qu'on n'en fasse approcher qu'un pour deux, ou même pour trois pièces; on s'efforce alors de tenir le reste à l'abri du feu et d'entretenir constamment l'approvisionnement de combat par des échanges de voitures partiels et successifs avec le parc. Certains pourvoyeurs peuvent avoir ainsi soixante-dix ou quatre-vingts mètres à franchir pour arriver au coffre. Si l'on insiste sur ces détails, c'est afin de mettre chacun en garde contre des évaluations outrées qui heurtent toutes les saines notions de la pratique et faussent les jugements portés.

Mais quand les rapports, trop sobres de détails, embrassent en quelques mots des périodes de lutte un peu longues où les repos, les mouvements et l'action s'entremêlent confusément, il n'est plus possible de distinguer ni de circonscrire dans des limites assez précises les durées confondues de ces phases alternatives : alors les preuves de l'exagération font défaut; on la devine sans pouvoir la saisir, elle échappe à la discussion. Entre les différentes causes qui peuvent concourir à fausser, même alors, les appréciations, il en est une dont l'action est trop sensible pour qu'on omette de la mentionner. Rarement les caissons envoyés au parc, pendant ou même après le combat, pour y être échangés, sont complètement vides, la plupart du temps ils ne sont qu'entamés, certains coffres même le sont à peine, et il reste toujours des coups

de nature spéciale dont on n'a pas trouvé l'emploi, des boîtes à mitraille, par exemple, ou des obus à balles. Quelquefois aussi le chargement, détectueux ou mal entretenu, oppose au moment critique des résistances intempestives : on a vu des officiers, pressés par le danger, faire briser une cloison pour dégager des projectiles coincés ou collés ; mais le plus souvent alors on laisse le coffre plus ou moins entamé pour recourir à d'autres et, ceux-ci, épuisés ou à leur tour prématurément abandonnés, le caisson est conduit au parc où on l'échange contre un autre plein.

Le parc peut recevoir ainsi comme vides des coffres auxquels il ne manque que la couche supérieure du chargement. Interrogés ensuite sur leurs consommations, les officiers de batterie, qui n'ont pas le loisir de faire de la comptabilité scrupuleuse sur le champ de bataille, règlent leurs évaluations sur les mouvements de matériel effectués, seule trace bien apparente que laissent dans la mémoire ces opérations ou qu'il soit facile de noter. Les chiffres qui figurent sur les états de consommation et dans les historiques n'ont presque jamais d'autres bases. De leur côté, les employés des parcs, qui subissent eux aussi, plus ou moins, pendant la lutte, ses excitations et ses nécessités, procèdent de même ; ils ne comptent que les voitures qu'ils délivrent pleines, ajournant l'inspection de celles qu'ils reçoivent, et leurs notes de services ou leurs souvenirs, uniques vestiges de ces échanges, concourent, avec les évaluations erronées des batteries, à produire l'illusion. Cependant, aux premières heures du calme, on rassemble les coups éparés et l'on reconstitue avec ceux-ci autant de chargements réguliers que les ressources en comportent, de façon à n'échanger au grand parc que le moins possible de voitures vides. C'est ce travail accompli journalièrement dans les parcs qu'il faut suivre par la pensée pour retrouver beaucoup de munitions que dans les premiers moments on croyait brûlées.

Une autre circonstance qui contribua souvent à troubler les appréciations des comptables préposés à la statistique des munitions, c'est l'abus qu'on fit d'une locution qui se rencontre presque à chaque page des rapports officiels et des historiques : « La batterie a épuisé ses munitions. » Dans certains cas et à de certaines heures, elle a un sens très-clair et très-précis, qui peut se traduire immédiatement en chiffres ; mais, au 6<sup>e</sup> corps, par exemple, et le 18 août au soir, elle n'avait qu'une valeur relative. Pour savoir ce qu'elle signifiait, il aurait fallu s'assurer d'abord de ce qu'il restait de munitions, après la première bataille et avant la seconde, à chacune des batteries qui rendaient leurs comptes aussi sommairement.

Pour avoir négligé cette précaution nécessaire, on a été conduit à des évaluations chimériques ; sur un état récapitulatif dressé à l'état-major général de l'artillerie, le 6<sup>e</sup> corps figure pour une consom-

mation totale de 24,918 obus, imputables aux affaires du 16 et du 18 ; or, le total des projectiles qu'il eut à sa disposition, pendant ces deux journées, ne dépassa pas 14,166, sur lesquels plus de 4,000 se retrouvèrent le 13 dans les coffres. Ici, la cause de l'erreur est évidente. Après la bataille du 16, les batteries du 6<sup>e</sup> corps n'avaient été qu'incomplètement ravitaillées ; elles ouvrirent le feu, le 18, avec des ressources assez restreintes, réduites encore par l'éloignement ou la dispersion de quelques réserves qui n'avaient pu suivre d'assez près les batteries de combat très-vivement engagées.

Un peu avant l'arrivée des secours demandés, les munitions firent défaut ; on en réclama de toutes parts avec anxiété, on répéta très-haut et partout que les batteries avaient épuisé leurs approvisionnements, ce qui, à un certain moment et sur certains points, s'était trouvé rigoureusement vrai de leurs munitions disponibles. Cet épuisement répondait d'ailleurs à l'idée qu'on se faisait volontiers de la grandeur et de l'acharnement d'une lutte où les troupes d'artillerie s'étaient réellement surpassées : on partit de là pour établir le compte des consommations, en admettant qu'à chacune des deux affaires, chaque batterie du corps d'armée avait brûlé un approvisionnement normal complet. Des faits analogues se sont encore présentés ailleurs. Il fallait les signaler une fois pour toutes, afin de n'avoir plus à y revenir.

Ces considérations suffisent pour faire comprendre que si l'on prétendait arriver au but uniquement par l'étude comparée des faits de guerre et par des rapprochements plus ou moins heureux entre des détails même empruntés aux récits et aux rapports les plus complets et les plus sincères, on n'éviterait pas encore l'écueil précédemment signalé. Une semblable étude a pu faire connaître les rapports proportionnels que les consommations ont conservés entre elles dans les divers combats auxquels un corps a participé : ces rapports ont chance d'être exacts, puisqu'ils éliminent naturellement le coefficient perturbateur ; mais avec eux on n'obtiendrait que des consommations relatives. Pour trouver aux évaluations des dépenses absolues une base assurée, il a fallu changer de système.

L'approvisionnement de l'armée concentrée autour de Metz dans les premiers jours d'août était un élément certain, facile à déterminer. S'il était possible de connaître avec la même certitude, d'une part, la situation numérique des munitions au moment de la démonstration du 26 août, et d'autre part la quantité des munitions délivrées à l'armée par l'arsenal, pendant la période des combats jusqu'à la même date, le calcul des consommations totales ne présenterait plus de difficultés, ce total étant évidemment égal à la quantité des munitions disparues des coffres, entre les deux époques extrêmes de la période, augmentée des livraisons de l'arsenal. Or, ces conditions favorables se sont trou-

vées heureusement réunies ; les états de livraison de l'arsenal ont tous été conservés, sauf un, qu'on a pu reconstituer indirectement à l'aide de renseignements venus d'autres sources ; quant à la situation numérique des approvisionnements à la date du 26, elle a pu être établie très-exactement aussi dans les circonstances suivantes : le 20 août, le général commandant l'artillerie de l'armée adressa aux commandants d'artillerie des corps, des divisions isolées et de la réserve générale, une dépêche par laquelle il les invitait à procéder d'urgence à la réorganisation des batteries, réserves divisionnaires, parcs, etc., et aux réductions de matériel rendues nécessaires par les avaries et les pertes subies dans les précédents combats ; les rapports et les états adressés par ces officiers généraux ou supérieurs au commandant en chef de l'artillerie, en réponse à sa communication du 20, ont fait connaître exactement les résultats de cette réorganisation, à la date du 26 août.

Ainsi se trouvait déterminé le total des munitions consommées jusqu'à la date du 26. L'analyse des faits empruntés aux relations officielles et aux historiques permettant de calculer avec une approximation suffisante des coefficients proportionnels pour régler la répartition de ces dépenses entre les deux journées du 16 et du 18, on possédait tous les éléments d'une solution complète.

Telles étaient les bases de cette recherche, telle est la méthode qu'on y appliqua : on n'a voulu dissimuler ni ses difficultés, ni ses aléas, car il importait d'abord que la valeur des conclusions obtenues échappât à toute équivoque. Il était utile aussi qu'on se rendit compte comment une telle investigation, délicate à la vérité, pouvait toutefois aboutir à des résultats positifs, même après deux années écoulées, sur des faits aussi fugitifs que des coups de canon et des coups de fusil. Enfin, une revue rapide et une appréciation succincte des sources diverses où l'on a puisé ; un aperçu, tout insuffisant qu'il paraisse, sur les procédés appliqués, devaient épargner par la suite, à cet exposé, des développements minutieux et des répétitions fatigantes qui auraient nui à sa clarté.

Ainsi, l'information n'était pas prise au dépourvu sur la question qui s'est trouvée posée par la dépêche du 16 août et les déclarations inattendues du 26, touchant l'état des approvisionnements de l'armée en munitions de guerre.

Il faut aborder maintenant la discussion des faits.

## CHAPITRE II.

### MUNITIONS D'ARTILLERIE.

On traitera séparément et successivement des munitions d'artillerie proprement dites et des munitions pour armes portatives. Cette division est commandée, parce que les moyens d'investigation dont on dispose diffèrent notablement les uns des

autres et ne comportent pas les mêmes procédés de recherche.

#### *Espèces de munitions dénombrées.*

Les munitions d'artillerie de campagne sont d'espèces variées : on y distingue des obus ordinaires, des obus à balles, des boîtes à mitraille et des cartouches pour canons à balles ou mitrailleuses.

L'usage de ces dernières bouches à feu était absolument nouveau en 1870, et l'on fondait sur elles de grandes espérances. On savait seulement que leur tir était très-rapide, et l'on prévoyait que leurs consommations pourraient être énormes. Mais un élément restait inconnu jusqu'à l'épreuve : rencontrerait-on souvent à la guerre l'occasion de les employer avec fruit ? A défaut de bases certaines pour régler cet approvisionnement, on lui fit une part considérable. L'épreuve est venue : elle a levé tous les doutes et dissipé quelques illusions. Bien qu'on n'ait apparemment rien épargné pour réaliser des promesses un peu aventurées, les consommations des canons à balles sont restées fort au-dessous des simples ressources de premier approvisionnement.

Le tir à la cible est un tir accidentel qui ne s'emploie qu'en certaines circonstances bien définies et assez rares ; on en fit peu usage à l'armée du Rhin. Cet approvisionnement est, à vrai dire, une précaution contre des périls éventuels qu'on n'aurait presque jamais à craindre si l'on était toujours convenablement gardé ou seulement éclairé.

Les coups de mitraille entrent pour un dixième dans l'approvisionnement des batteries, et ils ne représentent pas 1 pour 30 de la consommation totale. On n'en manquera donc jamais nulle part ; c'est encore là un point hors de contestation.

Les obus à balles ne sont autre chose qu'une mitraille de portée agrandie ; ce tir ne convient donc pas non plus à tous les genres d'ennemis, d'obstacles et de luttes. Toutefois, ils sont d'un usage plus fréquent et plus général que les boîtes à balles, et ils auraient pu, jusqu'à un certain point, suppléer aux obus ordinaires, si on leur avait adapté des fusées percutantes appropriées, dont chaque parc possédait une réserve, et dont la direction de Metz elle-même était abondamment approvisionnée. Tels quels, d'ailleurs, ils conservaient contre le matériel toute l'efficacité des boulets pleins ; enfin ils acquéraient une importance exceptionnelle dans l'éventualité d'une retraite inquiétée, où la cavalerie légère de l'ennemi devait jouer le principal rôle.

Les obus à balles représentent aussi un dixième environ de l'approvisionnement total ; dans la consommation, ce rapport fléchit, mais il reste toujours supérieur au rapport de consommation pour les boîtes à mitraille.

Par ces considérations que le commandement pouvait peser, on a été conduit à confondre dans les calculs les deux types d'obus qui figureront